

Direction Générale des Finances Publiques 22

Réforme de la fiscalité directe locale

Vous trouverez en **annexe 9**, le **courrier** de Monsieur Christian LE BUHAN, Directeur Départemental des Finances Publiques des Côtes d'Armor, et sa fiche synthétique, **relatifs à la « Réforme de la fiscalité locale – Évaluations chiffrées du dispositif de compensation financière des communes »**.